

8. Conclusion

En Afrique, alors que la distribution spatiale des activités et des opportunités économiques semble primordiale dans l'élaboration d'un cadre stratégique cohérent de lutte contre la pauvreté, l'incertitude des choix méthodologiques nécessaires à l'appréhension de la pauvreté, et l'insuffisante compréhension de ses déterminants, risquent de fragiliser l'efficacité du ciblage spatial des politiques en direction des groupes les plus démunis. Telle est la principale conclusion de cette recherche, fondée sur trois études de cas – Burkina Faso, Comores et Mauritanie.

En premier lieu, des hypothèses et méthodes alternatives de mesure de la pauvreté sont susceptibles d'infléchir, en partie, le mode d'intégration de la dimension spatiale dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. A cet égard, la présente étude met en évidence trois éléments d'analyse.

Premièrement, le différentiel spatial de pauvreté et d'inégalité est substantiellement affecté par le type d'échelle d'équivalence adopté. Au Burkina Faso, une échelle d'équivalence EQ_1 , caractérisée par un paramètre d'échelle β de 0,53 et un coût relatif des enfants de 0-4 ans (α de 0,6 – issus de l'estimation de la courbe d'Engel –), a un impact inégal selon le milieu et la région, comparativement à EQ_0 où $\beta = \alpha = 1$. Ainsi, on observe, d'une part, une diminution de l'ampleur relative de la pauvreté rurale par rapport à la pauvreté urbaine – bien que cette dernière soit toujours beaucoup plus faible que la première –, et, d'autre part, une variation relative de la pauvreté selon les zones géographiques – par exemple, le Centre-Nord et le Nord ont à présent des ratios de pauvreté proches, respectivement, de 52,5 et 49,0 pour cent, alors qu'en l'absence d'économies d'échelle l'écart de pauvreté était de 10 points de pourcentage, environ, en faveur de la seconde région. En outre, l'étude montre que l'ampleur de la pauvreté rurale par rapport à la pauvreté urbaine est presque deux fois plus élevée lorsque le coefficient d'échelle β passe de 0,2 à 1. De même, pour la plupart des régions et milieux, l'incidence relative de la pauvreté en termes de privation nationale n'est pas indépendante de β – par exemple, lorsque β croît, la pauvreté relative diminue pour le Nord, l'Ouest, les villes secondaires et Ouagadougou-Bobo-Dioulasso, alors que l'inverse prévaut pour le Centre-Nord et le Centre-Sud.

En même temps, l'évaluation des besoins des ménages par rapport à EQ_1 modifie quelque peu les caractéristiques de la pauvreté selon la démographie

des groupes et les régions. Sauf dans les grandes villes, les ménages ayant beaucoup d'enfants ne sont pas nécessairement les plus pauvres, contrairement à ce qui prévaut, quels que soient le milieu et les régions, lorsque les besoins sont exprimés par EQ_0 . De même, la prise en considération de EQ_1 accroît fortement l'incidence de la pauvreté dans les ménages composés de personnes âgées, surtout dans le Sud & Sud-Ouest et le Centre-Nord, tandis que l'on observe une inversion de la pauvreté des ménages selon le sexe du chef, les ménages féminins de n'importe quelle région ou agglomération urbaine étant plus pauvres que leurs homologues masculins. Ces conclusions sont affinées par la statistique O , testant l'hypothèse nulle des différences de pauvreté, et l'analyse de dominance de second ordre. Néanmoins, il est à souligner que, pour des raisons évidentes, l'impact des échelles d'équivalence sur le différentiel spatial de pauvreté est bien moindre dans les pays où la taille des ménages varie peu selon le milieu – Mauritanie.

Par ailleurs, à l'aide d'une décomposition de l'indice de Gini, la présente étude montre que l'accroissement de 2 induit à la fois une augmentation de l'inégalité nationale – même s'il existe une valeur minimale du coefficient d'échelle au-delà de laquelle la variation de Gini change de signe –, et une élévation du poids de l'inégalité entre les secteurs rural et urbain dans l'explication de l'indice de Gini. Ce résultat, qui caractérise également chaque milieu – bien que, pour chacun des secteurs, la quasi-totalité de l'indice de Gini soit expliquée par l'inégalité intra-groupe –, est cohérent avec le rehaussement observé de la pauvreté rurale, comparative-ment à la pauvreté urbaine, et présente un certain intérêt pour la politique économique et l'analyse de la relation entre l'inégalité et la croissance économique.

Deuxièmement, la présente recherche met en évidence la crédibilité d'une analyse des états sociaux au Burkina Faso, à l'aide d'une approche multidimensionnelle de la pauvreté fondée sur trois besoins essentiels – habitat, environnement sanitaire et instruction –, censés exprimer les «capabilités» des ménages. En effet, deux conclusions principales émergent.

Tout d'abord, l'ampleur de la pauvreté en termes de besoins essentiels est la plus élevée en milieu rural, comparativement aux zones urbaines, en particulier dans la région du Nord. A cet égard, si le manque d'instruction du chef de ménage explique environ la moitié de la pauvreté nationale, il varie sensiblement selon les couples région-attribut. Ainsi, dans les zones urbaines, c'est essentiellement le déficit d'instruction du chef de ménage – notamment dans les ménages gérés par les femmes – qui est la composante essentielle de l'indice multidimensionnel. Or, en milieu rural, la situation est plus contrastée – déficits prononcés pour les trois attributs pour la région du Nord,

mais manques importants d'instruction, et moyens par rapport à l'habitat et à l'environnement sanitaire pour la région de l'Ouest. De tels résultats, prévisibles dans le contexte du Burkina Faso, suggèrent des actions différenciées en matière de lutte contre la pauvreté, modulées selon les zones, tant en ce qui concerne l'accès aux biens privés qu'aux services collectifs.

Ensuite, on constate une proximité de situations entre la structure monétaire de la pauvreté régionale et sa contre-partie non monétaire. D'une part, la cohérence spatiale observée entre les niveaux relatifs des ratios de pauvreté et des indices multidimensionnels, confère beaucoup de similitude entre les profils régionaux de pauvreté monétaire et de pauvreté en termes de «capabilités». D'autre part, les estimations économétriques montrent que, pour les divers besoins essentiels pris séparément, plus les écarts par rapport aux seuils de subsistance sont importants, plus le ratio et la profondeur de la pauvreté monétaire sont élevés, toutes choses égales par ailleurs. A cet égard, les effets marginaux sont les plus importants pour l'habitat et l'instruction. En outre, les valeurs prédites des indicateurs de pauvreté monétaire par les seules «capabilités» sont assez proches des valeurs constatées. Dans, ces conditions, la proximité des évaluations de la pauvreté par rapport aux «capabilités» et aux dépenses leur confère un caractère probablement plus complémentaire que substituable. Cette conclusion tend à renforcer l'intérêt des approches multidimensionnelles de la pauvreté, notamment par rapport à l'efficacité des politiques de lutte contre la pauvreté. La complémentarité des approches monétaire et non monétaire de la pauvreté confère probablement une marge de manoeuvre supplémentaire en termes de programmes d'action, surtout dans lorsqu'il s'agit d'affiner leur ciblage spatial.

Troisièmement, l'analyse de dominance stochastique de deuxième ordre, précisant les circonstances sous lesquelles les distributions des dépenses peuvent être ordonnées avec certitude en termes de pauvreté et d'inégalité, est susceptible de contribuer à rationaliser les programmes de lutte contre la pauvreté. En effet, il importe de classer les interventions de l'Etat par ordre de priorité, de manière à choisir celles qui sont susceptibles d'avoir le plus grand impact sur le bien-être. Dans cette optique, le test de dominance stochastique, relatif aux différences spatiales de pauvreté en Mauritanie, permet de formuler deux commentaires.

D'une part, alors que la pauvreté est, en moyenne, plus élevée en milieu rural que dans les zones urbaines, l'analyse de dominance de deuxième ordre – réalisée par rapport à une ligne de pauvreté de 40 402 ouguiyas par tête et par an – suggère une relative robustesse quant à l'homogénéité des faibles niveaux de vie selon trois groupes principaux, classés comme suit par ordre décroissant de pauvreté : (i) le secteur rural du Fleuve et du Sud & Sud-Est ;

(ii) les zones urbaines du Fleuve et du Sud & Sud-Est, ainsi que le milieu rural du Centre-Nord ; (iii) Nouakchott et les villes du Centre-Nord. Cette conclusion est indépendante de la prise en compte d'un facteur d'échelle des ménages différent de l'unité.

D'autre part, l'ampleur de la pauvreté rurale et urbaine a régressé entre 1990 et 1996, résultat logique compte tenu de la progression du niveau de vie au cours de la première moitié des années 1990, et par ailleurs cohérent avec l'approche des élasticités. Cependant, entre ces deux dates, les mesures additives de la pauvreté ont davantage diminué en termes relatifs dans le secteur urbain, comparativement au secteur rural, alors que l'inverse prévaut en termes absolus. En outre, la structure régionale de la pauvreté est uniquement altérée en milieu rural. En effet, les autres zones rurales se sont appauvries, comparativement à la région du Fleuve, alors que l'importance relative de la pauvreté dans les villes secondaires est toujours la plus élevée par rapport à Nouakchott, la capitale. La robustesse de ces résultats tendrait à démontrer l'absence d'antagonisme entre les politiques d'ajustement et la réduction de la pauvreté et, en même temps, l'opportunité de focaliser les actions en direction du milieu rural afin de combattre le plus efficacement cette dernière.

En deuxième lieu, la recherche propose plusieurs contributions afin de mieux appréhender le profil et les déterminants de la pauvreté et de l'inégalité en Afrique. A cet égard, trois aspects analytiques sont présentés.

Premièrement, en Mauritanie, dans un contexte de croissance économique et de réduction de la pauvreté et des inégalités entre 1990 et 1996, les estimations économétriques tentent d'explicitier la dynamique de la pauvreté. Tout d'abord, les *déterminants du niveau de vie* mettent en évidence, tant dans le secteur rural que dans les villes, l'influence de l'instruction du chef de ménage sur la consommation par tête. Malgré tout, l'impact de l'éducation est plus élevé dans les agglomérations, et les rendements relatifs à l'instruction ont considérablement baissé entre 1990 et 1996, notamment pour l'enseignement supérieur. En même temps, si l'accès à l'emploi des chefs de ménage rehausse le niveau de vie des groupes, les politiques de stabilisation macro-économique et de réformes structurelles, engagées à partir de 1993, ont probablement influencé le fonctionnement du marché du travail. Dans le secteur rural, les gains relatifs en termes de consommation par tête des ménages des salariés protégés et des travailleurs indépendants non agricoles se sont amenuisés, tandis que le niveau de vie relatif des ménages agricoles et des salariés non protégés a été rehaussé. De même, dans le secteur urbain, alors que le taux d'emploi par ménage affectait positivement et significativement le niveau de vie des ménages en 1990 –

contrairement au secteur rural –, cet effet s'est estompé en 1996. Dans ce contexte, l'effet de la localisation spatiale, qui a un impact sur le niveau de bien-être des ménages ruraux et urbains, est intéressant. Dans le secteur rural, entre 1990 et 1996, le différentiel régional de consommation par tête des ménages s'est inversé au profit de la région du Fleuve, tandis que, dans le milieu urbain, l'écart relatif de bien-être s'est accentué en faveur de la capitale. L'analyse montre également que la démographie des ménages est un facteur important du niveau de vie, bien que dans le milieu urbain, deux différences apparaissent par rapport au secteur rural. D'une part, l'effet négatif du nombre d'enfants s'est accentué en 1996 par rapport à 1990. D'autre part, le poids des personnes de plus de 60 ans affecte systématiquement – et négativement – la consommation par tête des ménages.

Ensuite, s'agissant des *déterminants de l'évolution du niveau de vie*, la décomposition des écarts de consommation par tête des ménages montre que, dans les milieux rural et urbain, les écarts de niveau de vie entre 1990 et 1996 sont essentiellement dus au différentiel des rendements des caractéristiques des facteurs pris en compte, la part des écarts imputables aux changements des dotations étant quasi-inexistante. A cet égard, la localisation géographique et les changements quant aux rendements de certaines variables démographiques ont contribué à réduire la pauvreté entre 1990 et 1996, tant dans les zones rurales que dans le milieu urbain. Cependant, cet effet positif est largement annihilé par d'autres aspects de la démographie du ménage et de celui qui le dirige, notamment : (i) la diminution, quel que soit le milieu, des rendements du nombre d'adultes, accentuée et tempérée, respectivement, dans les secteurs urbain et rural, par l'effet taille des enfants ; (ii) la moindre réussite, en termes de consommation par tête, des ménages dont le chef est âgé et/ou marié ; (iii) l'effet négatif du rendement de l'instruction sur l'écart de niveau de vie entre 1990 et 1996, résultant probablement d'une moindre valorisation du diplôme par le marché, un phénomène qui n'est pas étranger à l'accroissement du chômage urbain en Mauritanie. De plus, bien que la contribution des rendements des taux d'emploi des ménages soit négative dans les zones urbaines, les rendements des travailleurs salariés non protégés contribuent positivement à l'écart de consommation par tête entre les deux dates, à la fois dans les campagnes et les villes. Dans la mesure où le niveau d'instruction des travailleurs précaires est bas, ce résultat pourrait expliquer, en partie, la contribution négative de l'instruction et la réduction des inégalités.

Enfin, la décomposition non-conditionnelle de l'indice de Gini au niveau national montre que l'inégalité de la consommation par tête des ménages s'explique essentiellement par la variation intra-groupe, c'est-à-dire l'inégalité

qui prévaut au sein des zones rurale et urbaine. Toutefois, cette configuration de la structure de l'inégalité de la consommation par tête a sensiblement changé au cours de la période considérée. Ainsi, en Mauritanie, entre 1990 et 1996, la réduction de l'indice de Gini de 8,6 points s'est accompagnée d'une moindre disparité intra-sectorielle – rural-urbain – de la consommation par tête, d'une plus grande homogénéité des secteurs – diminution de l'indice de stratification – et d'une élévation des disparités inter-sectorielles, un schéma de développement qui pourrait s'éloigner du processus de Kuznets. A cet égard, si la décomposition conditionnelle atténue l'ampleur de la variabilité inter-groupes, elle n'inverse pas la tendance précédente. Notons, néanmoins, qu'au sein des secteurs rural et urbain, la composante intra-groupe contribue à la quasi-totalité de l'inégalité, tant en 1990 qu'en 1996. Par ailleurs, les déterminants de l'inégalité conditionnelle inter-groupes de l'indice de Gini mettent en évidence des différences significatives entre les milieux : (i) forte influence de l'éducation et faible impact du niveau d'occupation dans les zones urbaines, comparativement au secteur rural ; (ii) relative stabilité des déterminants dans les campagnes entre 1990 et 1996, contrairement aux agglomérations où l'on observe une forte réduction de la contribution de l'éducation et de l'occupation du chef de ménage, et une élévation de l'impact de la localisation géographique.

Deuxièmement, la mise en évidence d'une relation étroite entre les envois de fonds, l'inégalité et la pauvreté au Burkina Faso justifie un renforcement des institutions sociales. En effet, dans ce pays, encore largement dépendant de l'émigration vers les pays voisins – permettant de contenir une croissance démographique rapide, tout en assurant au pays des ressources financières importantes –, le capital social – faculté des individus à percevoir des avantages de la participation à des réseaux sociaux ou d'autres structures sociales – influence, en partie, la disponibilité et le rendement des autres actifs.

A cet égard, l'étude montre que les transferts, notamment les envois de fonds, jouent un rôle de premier plan pour stabiliser ou rehausser le niveau de vie de maints ménages burkinabè. Ainsi, on observe que 40 à 50 pour cent des ménages ont une source de revenus émanant de transferts, et que ces derniers représentent près du cinquième des ressources de l'ensemble des ménages, une proportion qui s'élève à près de 50 pour cent lorsque seuls les groupes bénéficiant d'une redistribution sont pris en compte. Dans la mesure où ce sont surtout les agriculteurs de subsistance, les travailleurs familiaux, les inactifs et les chômeurs, notamment ceux qui sont à la tête de ménages féminins, qui bénéficient le plus des transferts en termes relatifs, le processus de redistribution semble avoir un rôle primordial dans les stratégies de survie

des ménages burkinabè. En fait, la redistribution des gains est surtout l'expression de la mobilisation d'un capital social, les envois de fonds, nationaux et internationaux, représentant les trois quarts de l'ensemble des transferts et concernant près du tiers des ménages burkinabè – contre environ 10 pour cent des ménages pour les transferts institutionnels. Néanmoins, cette mobilisation du capital social recouvre plusieurs spécificités : (i) les envois de fonds prédominent dans le secteur rural, alors que dans les zones urbaines la redistribution est majoritairement le fait de transferts institutionnels ; (ii) une proportion plus élevée de ménages féminins bénéficient d'envois de fonds, le poids relatif de ces derniers étant d'ailleurs proportionnellement plus accentué dans les villes, comparativement aux ménages masculins ; (iii) près de la moitié des envois de fonds proviennent de transferts internationaux, en particulier de Côte d'Ivoire, le poids de ces derniers prédominant dans les ménages dont le chef est agriculteur ou inactif, ceux qui résident dans le secteur rural – donc les plus pauvres – ou ceux ayant un homme à leur tête, alors que pour la plupart des autres groupes socio-économiques, surtout en milieu urbain, la redistribution est avant tout interne et en provenance du même milieu.

La décomposition des sources de revenus montre que, dans leur ensemble, les transferts – considérés comme exogènes – tendent à avoir un effet égalitaire sur les gains au Burkina Faso, bien que la redistribution institutionnelle soit très corrélée au revenu total, et que l'essentiel du coefficient de Gini provienne des revenus des ménages hors transferts. En fait, en milieu rural, les envois de fonds tendent à réduire l'inégalité des gains, surtout pour les plus pauvres, contrairement à ce qui prévaut dans les zones urbaines. Par ailleurs, les transferts institutionnels ont un poids relativement important dans l'explication du coefficient de Gini en milieu urbain, résultat cohérent avec le fait que plus de la moitié des transferts urbains ont une nature institutionnelle, en particulier pour les ménages non pauvres. Dans ce contexte, l'exercice de simulation – effet d'une variation marginale d'une source de revenus sur l'inégalité et le bien-être – indique que : (i) les revenus hors transferts rehaussent l'inégalité du revenu total, quel que soit le milieu, alors que les envois de fonds ont un effet opposé – surtout pour les transferts externes dans le secteur rural et les transferts internes dans les villes –, et que l'effet de la redistribution institutionnelle est mitigé ; (ii) si la variation de bien-être résulte, d'abord, des changements liés aux gains hors transferts, d'une part, l'augmentation des envois de fonds a un impact substantiel sur le bien-être des ménages ruraux – notamment lorsqu'ils proviennent de l'étranger au profit des ménages pauvres – et, d'autre part, dans les villes, l'incidence de la redistribution institutionnelle sur le bien-être est quasi-identique au poids des

envois de fonds, ces derniers jouant un rôle assez limité lorsqu'ils émanent de l'étranger.

En fait, il apparaît plus opportun d'examiner l'impact des transferts privés relativement à la pauvreté, en considérant ces derniers comme des substituts potentiels des gains hors transferts des ménages. A cet égard, l'analyse économétrique, simulant le niveau de vie qu'auraient les ménages en l'absence d'envois de fonds, indique que l'impact des envois de fonds est de réduire l'incidence de la pauvreté rurale des ménages de 7,2 points de pourcentage, l'effet étant encore plus important pour les écarts de pauvreté. D'ailleurs, la mobilisation du capital social par le biais des envois de fonds, internes et externes, permet d'atténuer sensiblement la pauvreté et l'inégalité des groupes les plus vulnérables du secteur rural : agriculteurs de subsistance, inactifs, travailleurs indépendants non agricoles, ménages gérés par une femme. S'agissant du milieu urbain, l'effet des envois de fonds est de réduire le ratio de pauvreté des ménages de 3,2 points de pourcentage. En réalité, la mobilisation du capital social des ménages urbains contribue à réduire la pauvreté des groupes socio-économiques traditionnellement les plus exposés – les chômeurs, les travailleurs indépendants et, dans une moindre mesure, les agriculteurs –, bien que la diminution des taux de pauvreté des ménages gérés par les femmes ne soit pas statistiquement significative, résultat à rapprocher du fait que les transferts privés en direction des ménages féminins urbains ont un poids relativement moins élevé que dans le secteur rural.

Ainsi, la présente recherche met en relief la contribution d'une forme de mobilisation du capital social via les envois de fonds internes et externes, quant à la réduction de l'inégalité et de la pauvreté rurale et urbaine au Burkina Faso. En fait, cette situation ne doit pas sous-estimer le poids des transferts en provenance de la Côte d'Ivoire, et, par conséquent, la double dépendance, à court terme, du niveau de vie des populations du Burkina Faso à l'égard de la transmission internationale de la conjoncture des pays voisins, et, à plus long terme, de la capacité d'accumulation du capital physique et humain vis à vis de ressources externes. A cet égard, la crise économique ivoirienne des années 1980 et du début de la décennie 1990 a considérablement ralenti le montant des transferts au Burkina Faso et, toutes choses égales par ailleurs, probablement influencé négativement le taux de pauvreté dans ce pays. Inversement, la disponibilité et le rendement des actifs physiques et humains, surtout en milieu rural, et, par conséquent, le niveau de vie des burkinabè, seraient vraisemblablement bien plus faibles que leur niveau actuel en l'absence des envois de fonds externes. Dans un contexte de lutte contre la pauvreté, de tels résultats devraient inciter les pouvoirs publics à faciliter, directement ou indirectement, la mobilisation de ce capital social.

Troisièmement, malgré la fécondité de l'analyse comparative, l'identification des contraintes locales spécifiques d'un pays donné est nécessaire pour élaborer un cadre stratégique cohérent de lutte contre la pauvreté. Dans cet esprit, la présente étude examine le cheminement du développement original des Comores en termes de pauvreté et de vulnérabilité, une économie insulaire encore axée sur les dotations en ressources et les transferts externes – fort courant d'émigration vers l'Europe et les îles voisines –, et soumise à de multiples contraintes – enclavement, ressources naturelles limitée, étroitesse du marché interne, précarité des infrastructures, faiblesse du capital humain, inadaptation des technologies, forte croissance de la population, et inefficacité du contexte institutionnel et législatif –, contribuant à maintenir le clivage entre un secteur de subsistance, essentiellement agricole et peu productif, et un secteur tertiaire excessivement développé. Dans ce contexte, la recherche met en évidence plusieurs éléments d'analyse susceptibles de guider les interventions de l'Etat.

L'étude montre que près de la moitié des ménages comoriens avaient, en 1995, des ressources inférieures au seuil de subsistance – ancré par rapport aux besoins nutritionnels. Alors que la pauvreté nationale est expliquée à près de 70 pour cent par les ménages dont le chef est agriculteur, trois niveaux de privation peuvent être observés : (i) un premier groupe exhibe un taux de pauvreté parmi les ménages de 55 à moins de 65 pour cent, et englobe les agriculteurs de subsistance ; (ii) un deuxième groupe rassemble des ménages pour lesquels l'incidence de la pauvreté est située environ entre 40 et 45 pour cent : agriculteurs de rente-éleveurs, inactifs et indépendants non agricoles informels ; (iii) un troisième groupe, composé des salariés et des chômeurs, révèle un taux de pauvreté compris entre 25 et 35 pour cent. En outre, l'incidence de la pauvreté est plus élevée à Anjouan et à Mohéli – 50 à 60 pour cent des ménages – qu'en Grande Comore – un peu plus du tiers des ménages –, et ces écarts s'accompagnent d'importantes différences de ressources. En fait, près des trois quarts de l'incidence de la pauvreté nationale sont expliqués par la pauvreté rurale de Grande Comore et d'Anjouan.

L'ampleur de la pauvreté aux Comores en 1995 exige une analyse de son évolution. Alors que les élasticités de la pauvreté par rapport à la dépense par tête et à l'inégalité tendent à être plus élevées en Grande Comore qu'à Anjouan ou Mohéli, l'étude montre – en supposant que l'inégalité des dépenses demeure inchangée – qu'au cours de la période 1995-98, selon la mesure de la pauvreté retenue, cette dernière aurait augmenté annuellement au rythme de 3,5 à 4 pour cent – 3,2, 3,7 et 4,5 pour cent, respectivement, en Grande Comore, à Anjouan et à Mohéli. Sans aucun doute, la croissance

économique par tête négative des années récentes a engendré une élévation de la pauvreté. En outre, les simulations indiquent que la réduction de la pauvreté sera probablement une tâche longue et difficile : la réduction de 50 pour cent de la pauvreté des ménages en 2015 implique un rythme annuel de création de richesses par habitant compris entre 2,1 et 2,5 pour cent.

Ces perspectives de progrès social incitent à examiner les déterminants de la pauvreté. Une approche fondée sur l'estimation d'un modèle logistique multinomial, montre que les ménages dont le chef est agriculteur ont les probabilités les plus élevées d'être localisés dans le quartile le plus bas de la distribution, sauf pour les agriculteurs de rente. Inversement, les ménages ayant à leur tête un salarié protégé ont environ deux à trois fois moins de chances d'appartenir au premier quartile de la distribution du bien-être, alors que la situation des indépendants non agricoles apparaît contrastée. Enfin, si beaucoup d'inactifs et de chômeurs peuvent se retrouver parmi les plus pauvres, leur probabilité d'avoir un niveau de vie élevé est encore plus forte. L'ampleur des transferts sociaux pour ces deux groupes socio-économiques concourt à expliquer ce résultat. L'effet de l'instruction sur le niveau de vie apparaît nettement – surtout l'accès aux niveaux secondaire et supérieur –, tout comme la taille des ménages – un ménage de 10 individus a quatre fois plus de chance d'appartenir au premier quartile qu'au dernier segment de la distribution du niveau de vie. De la même manière, rehausser l'emploi productif par ménage est un moyen de réduction du bas niveau de vie. Par ailleurs, les ménages ont d'autant plus de chances d'être très pauvres qu'ils sont localisés à Anjouan et à Mohéli.

L'intégration de la dimension féminine dans le processus de transition économique constitue une stratégie opportune. En effet, bien qu'en termes de niveau de vie, la situation des femmes comoriennes ne soit pas, *a priori*, plus mauvaise que celle des hommes, plusieurs éléments tendent à relativiser cette situation : (i) les ménages féminins de Moroni sont susceptibles d'avoir un plus faible bien-être que ceux qui sont gérés par un homme ; (ii) l'estimation économétrique montre que le sexe du chef de ménage ne semble pas influencer la probabilité de pauvreté ; (iii) la prise en compte des économies d'échelle dans le ménage suggère une plus grande vulnérabilité des ménages féminins, une appréciation renforcée par le test de dominance de deuxième ordre. A cela s'ajoute le fait que la vulnérabilité et l'exclusion sociale des femmes a une certaine ampleur dans la société comorienne, notamment en ce qui concerne l'accès à la terre et aux droits sociaux. Cette configuration du niveau de vie selon le genre du chef de ménage explique probablement les stratégies de survie mises en œuvre dans les ménages féminins. D'une part, les sources de revenus de ces derniers sont moins diversifiées – d'où un plus

grande vulnérabilité. D'autre part, la structure des gains selon le genre est contrastée en fonction du segment du marché du travail auquel le chef de ménage a accès, et du milieu.

L'accès à l'éducation et à la santé représente un moyen important de réaliser les ajustements nécessaires afin d'éviter la dégradation du niveau de vie lors de changements de l'environnement. A cet égard, l'étude met en évidence, pour 1995-97, une intensité de la pauvreté générale – IPH-1 – correspondant à un taux de pauvreté de 49,1 pour cent dans chacune des dimensions considérées. Mais, la Grande Comore a un faible taux de pauvreté monétaire, et un taux modéré de déficit en termes de développement humain, en partie lié à l'incidence de l'analphabétisme et du nonaccès à l'eau potable. Par contre, à Anjouan, la pauvreté monétaire et la pauvreté humaine sont simultanément élevées, tandis que Mohéli occupe une position médiane. Par ailleurs, une approche micro-multidimensionnelle de la pauvreté en termes de «capabilités», fondée sur des indices décomposables à la fois selon des sous-groupes et des attributs – habitat, environnement sanitaire et instruction du chef de ménage –, renforce la complémentarité des analyses non monétaire et monétaire de la pauvreté, et justifie une accentuation des politiques en faveur de l'accès aux services collectifs.

Aux Comores, l'ampleur et la dynamique prévisible de la pauvreté appellent l'élaboration d'un vaste programme de lutte contre la pauvreté. Les informations générées par la présente étude soulignent la nécessité de promouvoir une croissance économique intensive en travail, de renforcer le niveau du capital humain, d'instaurer des filets de sécurité efficaces et de favoriser l'intégration des femmes dans le processus de développement. Cependant, un tel programme de réformes – ne devant pas être trop optimiste, compte tenu des contraintes multiples et spécifiques qui prévalent dans cette économie insulaire – nécessite, simultanément, une consolidation et un approfondissement des connaissances quant au bien-être des ménages et des processus d'accès à l'emploi, la prise en considération de la relation entre la pauvreté et l'environnement, et un renforcement de la «bonne» gouvernance.